



CAHIER DES CHARGES

COMMUNICATION – FORETS DES PYRENEES

I – Le GEIE FORESPIR

1 – L’objet de FORESPIR

Le Groupement Européen d’Intérêt Economique FORESPIR est né en 1999 de la volonté des principaux acteurs forestiers du massif des Pyrénées de se réunir en un groupement transfrontalier permettant de développer et mettre en œuvre des projets de coopération sur toutes les thématiques liées à la forêt, au bois (en tant que matériau), à la biodiversité et à tout ce qui relève de la multifonctionnalité de la forêt de montagne (protection contre les risques naturels, eau, sol...).

L’article 2 des statuts de FORESPIR dispose que « dans le but de faciliter et de conforter l’activité économique et les activités de développement de ses membres, le Groupement a pour objet d’améliorer et d’accroître la production durable, la transformation et la commercialisation des produits forestiers, du matériau bois et de ses dérivés, et plus généralement de contribuer au maintien et au développement des fonctions économiques, écologiques et sociales des forêts ».

2 – L’activité de FORESPIR

A ce titre FORESPIR élabore, pilote et participe à des projets multi partenariaux, pour la plupart transfrontaliers (Espagne, France, Andorre) dans le cadre du programme INTERREG POCTEFA et transnationaux (Espagne, France, Andorre, Portugal) dans le cadre du programme INTERREG SUDOE. FORESPIR peut être également amené à piloter et/ou participer à des projets européens à plus grande échelle géographique et réalise d’ores et déjà des projets et actions au niveau régional ou du massif pyrénéen français (au titre de la politique de Massif de l’Etat Français et des Région Occitanie et Nouvelle-Aquitaine). En résumé les activités de FORESPIR sont :

- L’ingénierie technique, scientifique et financière de projets complexes multipartenaires
- La production de connaissances :
 - o Rapports techniques sur différentes thématiques forestières
 - Filière forêt/bois
 - Environnement : biodiversité, connectivité écologique, espaces naturels
 - Changement climatique
 - Risques naturels climatiques en montagne (incendies, phénomène gravitaires, torrentiels...)
 - o Outils professionnels
 - Cartographie des dessertes forestières
 - o Réseaux d’acteurs
- L’organisation de quelques évènements (colloques, séminaires, sorties terrain...)

Quelques exemples de projets élaborés et pilotés par FORESPIR : <https://www.forespir.com/projets>

3 – Les Membres et partenaires de FORESPIR

Les Membres du GEIE FORESPIR sont :

- Centro de Ciencia y Tecnología Forestal de Cataluña (Catalogne)
- Office National des Forêts (Occitanie)
- Diputación General de Aragón (Aragon)
- Centre National de la Propriété Forestière, Délégation Occitanie
- Centre National de la Propriété Forestière, Délégation Nouvelle-Aquitaine
- Union des Communes Forestières du Grand Sud (Pyrénées françaises)
- Centre de la Propietat Forestal - Generalitat de Catalunya (Catalogne)
- Fundación Hazi Fundazioa (Pays Basque)
- Gouvernement de Navarre via Gestión Ambiental de Navarra S.A (Navarre)
- Institut d'Estudis Andorrans (Andorre)

Les Membres de FORESPiR définissent les orientations stratégiques du Groupement. Ils s'investissent dans tout ou partie des projets développés et permettent ainsi de les intégrer au mieux dans les stratégies européennes, nationales, régionales et locales.

Dans le cadre de ses projets FORESPiR a tissé un réseau de partenaires « non Membres » mais qui jouent un rôle important dans la diffusion des résultats des actions des projets (Parcs, Réserves, INRAE, CEN, organismes de recherche...) dont certains disposent d'une couverture de communication forte.

II – La communication de FORESPiR

1 – Les moyens de communication dont dispose FORESPiR

Actuellement FORESPiR dispose d'un **SITE INTERNET** qui a été refait en interne en 2018 et qui se veut simple, en rupture avec l'ancienne version bien trop compliquée en termes de gestion de contenu, d'actualisation et de navigation.

Toute la communication de FORESPiR est gérée en interne, hormis pour certains projets dans le cadre desquels nous externalisons certaines tâches comme par exemple : logotypes, pictogrammes, plaquettes et triptyques, guides techniques ou revues (gabarits).

Nous réalisons donc les sites internet des projets nous-même en utilisant WIX. Quelques exemples :

<https://www.forespri.com/>

<https://www.green-biodiv.eu/>

<https://www.ceres-sudoe.eu/projet-fr>

Nous disposons également de compétences autodidactes sur les logiciels adobe indesign, ou en montage vidéo.

En termes de **RESEAUX SOCIAUX**, FORESPiR dispose d'un compte Facebook (qui n'est plus alimenté depuis plusieurs mois/années) et d'un compte Tweeter (382 abonnés) alimenté « régulièrement ». L'activité est essentiellement des retweets, des identifications de FORESPiR et quelques tweets propres à FORESPiR (surtout des photos et des annonces => peu de liens vers des contenus plus élaborés et plus consistants).

En termes de **présence dans les MEDIAS**, FORESPIR, mais surtout les actions/projets ont fait l'objet de quelques articles dans la presse écrite et web locale et régionale (Sud-ouest, la dépêche, journaux ariégeois ou la république des Pyrénées par ex.). La seule couverture médiatique plus large a été faite lors des rapports OPCC (projet OPCC2).

Enfin, depuis fin 2020, S. Chauvin et R. Delpi ont reçu une formation en SIG et dans l'utilisation de l'application **ARGIS ONLINE** permettant de générer des contenus sur supports webcarto, ce support étant identifié par FORESPIR comme un outil intéressant de diffusion d'informations en utilisant des cartes dynamiques, des vidéos, des images, du texte, ...

Chaque projet compte avec des actions de communication qui prévoient de moins en moins d'édition print mais de plus en plus de supports web (catalogues, triptyques en ligne...) et vidéos, représentant ainsi une nouvelle opportunité de pouvoir communiquer différemment sur les actions menées en faveur de la forêt Pyrénéenne.

2 – Problématiques de communication identifiées

2.1 - Internes

- Manque de temps pour assurer une présence efficace suffisante sur le web ou la presse.
- Manque de temps pour générer des contenus attractifs et éviter l'effet 1 post = 1 photo (=> petits articles style blog par ex.).
- Un style rédactionnel trop institutionnel et donc peu attrayant pour le grand public.
- Pas de réseaux pour diffuser plus largement (presse) les avancées et résultats des projets.

2.2 - Contextuelles

Il existe un fort potentiel d'attraction pour plusieurs messages / thématiques phares de FORESPIR et de nos projets (biodiversité, risques naturels, changement climatique), mais d'autres beaucoup d'autres le sont moins, bien que tout aussi importants :

- Pour être utilisé, le bois doit être extrait des forêts...
 - Les usages se développent et doivent continuer à être développés : Construction, menuiserie, plaquette et granulés, bûche...
 - Cette activité permet de financer les autres « services » rendus par la forêt : en premier lieu les emplois locaux dans des secteurs souvent reculés (exploitants, scieurs,), des actions environnementales y compris en propriété privée, la gestion des risques naturels.
- La forêt n'est pas un espace de liberté absolue :
 - Elle appartient toujours à quelqu'un qui est en droit de conduire son peuplement comme bon lui semble dans la limite des règles fixées par la/les lois.
- Les cervidés exercent une pression sur la forêt ; Leur nombre devient alarmant, jusqu'à remettre en question l'état forestier car ils détruisent la régénération.

- La forêt gagne du terrain en France depuis le milieu du XIXe siècle, ceci étant essentiellement dû à la déprise agricole.
 - Cela va à l'encontre du paradigme établi qui veut que la forêt soit menacée continuellement.
- Certes, les arbres poussent seuls, mais le forestier joue un rôle central pour accompagner les mutations des milieux naturels et « satisfaire » la multitude de besoins exprimés par les usagers/utilisateurs.

II – Identification des besoins en communication / objet de la prestation

A ce jour, nous identifions donc plusieurs besoins en termes de communication sur les actions de FORESPiR en lien avec des projets INTERREG POCTEFA et INTERREG SUDOE.

A ce titre, les besoins ci-après exprimés couvrent donc les 8 « champs d'actions / projets » suivants :

1. INTERREG POCTEFA iFORWOOD : Innovation dans la mobilisation et la transformation des bois pyrénéens
2. INTERREG POCTEFA ACCLIMAFOR : Adaptation au Changement Climatique des Forêts des Pyrénées
3. INTERREG POCTEFA CONECTFOR : Caractérisation & Préservation des espaces forestiers à Haute Valeur Environnementale (FHVE) et de leur connectivité écologique
4. INTERREG POCTEFA ADAPYR : comprendre les impacts futurs du changement climatique dans les Pyrénées sur les systèmes naturels et anthropiques
5. INTERREG SUDOE CERES : Connectivity of forest and riparian ecosystems of the SUDOE
6. INTERREG SUDOE WOODMARKETS La transformation numérique au service de la filière bois
7. INTERREG SUDOE MONTCLIMA Climat et Risques naturels en zone de montagne du Sud-ouest européen
8. COMMUNICATION TRANSVERSALE FORESPiR

1/8^e de la présente prestation sera donc imputable à chaque champ d'actions / projets préalablement cité.

Les objectifs de communication sont d'assurer la diffusion des informations et résultats des actions et projets comptant avec la participation de FORESPiR.

La présente demande porte donc sur une mission d'accompagnement en relation presse et réseau sociaux (communiqués de presse, rencontres avec les organes de presse, accompagnement éditorial...).

La mission d'accompagnement doit porter sur 12 mois et prévoir un suivi des retombées, une revue de presse et un clipping.

III – Cadre de la mise en concurrence

Conformément au « Règlement intérieur d'achat visant la conformité du GEIE FORESPIR à l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par des personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics », la présente prestation entrera dans le cadre des « achats de faible montant » dont les seuils sont fixés entre 3000 € et 15 000 € HT.

Un cahier des charges simple du produit ou service attendu est donc produit (présent document) précisant la nature de la prestation, les caractéristiques ou spécificité technique, volume, délais, livraisons, etc.

Le même RIA précise le mode de consultation applicable en l'espèce : Demande de 3 devis minimum (avec accusé de réception afin de prouver que les demandes ont été effectuées même en l'absence de réponses de la part du prestataire) et/ou consultation sur le site Internet de FORESPIR et le cas échéant sur celui du projet concerné.

Le présent cahier des charges est disponible à l'adresse suivante : <https://www.forespire.com/mise-en-concurrence> pour consultation publique.

L'analyse des offres reçues et la décision d'attribution des contrats sera réalisée par la Directeur de FORESPIR. L'attribution du contrat sera faite contre-signature d'un devis ou édition d'un bon de commande sur la base d'une consultation par téléphone ou d'un catalogue ou d'un site internet, etc.

S'il y a eu établissement de devis : l'attribution du marché est notifiée par voie électronique avec accusé de réception, par la Direction à l'attributaire.

Avec le cofinancement du Fonds Européen de Développement Régional FEDER

INTERREG POCTEFA / INTERREG SUDOE

